

Le Prix Prévention de la Délinquance, un évènement national organisé conjointement par le FFSU et le CIPD



Depuis sa création il y a sept ans, le Prix Prévention de la Délinquance (PPD) est devenu un évènement incontournable de la prévention en France. Organisé conjointement par le Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU) et le Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance (CIPD), il nourrit l'ambition de donner une visibilité nationale et européenne à vos actions locales. Tous les acteurs qui s'inscrivent dans une démarche préventive sont invités à concourir. Le prix récompense l'innovation et l'efficacité des pratiques de prévention mises en œuvre sur le long terme et évaluées. Les dossiers sont examinés par un jury composé d'experts et de professionnels exerçant dans le domaine de la prévention de la délinquance.

Remporter le Prix Prévention Délinquance, c'est avoir la possibilité de promouvoir son action en France et en Europe. En effet, chaque année, le lauréat du PPD est invité à représenter la France au Prix Européen de Prévention de la Criminalité, organisé par le Réseau européen de prévention de la criminalité (REPC).

[La plaquette de présentation du PPD 2014](#)

La thématique du PPD 2014 : La traite des êtres humains

Nous rencontrons dans nos villes de nombreuses situations de vulnérabilité qui peuvent toucher des personnes mineures ou majeures, femmes ou hommes. Prévenir la traite des êtres humains, c'est pouvoir identifier ces publics et les prendre en charge sur son territoire.

Les facteurs de vulnérabilité sont multiples, il peut s'agir de l'appartenance à une minorité, de précarité sociale et économique, d'âge, de sexe, de revenu ou encore d'éducation. L'influence d'un environnement familial, social, culturel ou politique violent est également très décisive. Ces deux groupes de facteurs associés à la présence d'organisations criminelles et à la demande du marché, déterminent qui sera victime de la traite.

En effet, le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants qui complète la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée définit la traite des êtres humains comme « *le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organe* »

[La note de présentation de la thématique](#)

Lauréats 2014

L'association ALC (Accompagnement, Lieux d'accueil, Carrefour éducatif et social), reconnue d'utilité publique, a été récompensée pour le dispositif Ac.Sé (accueil sécurisant) qu'elle coordonne

depuis 2001. Le jury a souhaité récompenser un excellent exemple de coordination partenariale, de prise en charge des victimes adaptée à la complexité des situations rencontrées ainsi que le rôle de pôle ressource à destination des professionnels que joue l'association. Remis par Gwenola Joly-Coz, Directrice de cabinet de la secrétaire d'Etat des Droits des femmes, ce prix gratifie l'association de 10 000 euros et leur permet de représenter la France lors du Prix européen de prévention de la criminalité qui aura lieu en décembre à Rome.

[Plus d'informations sur l'association ALC et le dispositif Ac.Sé](#)

Le second prix a été remis à l'association Hors la Rue pour son dispositif d'accompagnement des mineurs victimes de la TEH vers la protection. Le jury a récompensé le caractère innovant de l'action qui s'adresse à des mineurs en danger en prenant en compte la complexité de leur situation mêlant délinquance et victimation afin d'associer l'ensemble des partenaires pertinents pour les protéger et les placer de manière sûre dans des structures adaptées.

[En savoir plus sur l'association Hors la rue](#)

L'association Ippo (Information, Prévention, Proximité, Orientation) a reçu le troisième prix pour l'accompagnement des personnes victimes de la TEH à des fins d'exploitation sexuelle et/ou de proxénétisme à Bordeaux et sur la communauté urbaine ainsi que pour ses actions de médiation entre riverains et personnes prostituées pour faciliter la cohabitation. Le jury a été particulièrement intéressé par le dynamisme de cette association et l'insertion de leur dispositif dans le contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance du territoire.

[En savoir plus sur l'association Ippo](#)

Enfin, le jury a décidé cette année de remettre un **prix spécial au Parquet du Tribunal de Grande Instance de Paris** pour la prise en charge judiciaire des victimes majeures et mineures de la traite qui incarne le potentiel d'animation d'une politique de lutte contre le trafic des êtres humains par les autorités de poursuite.

Un prix d'encouragements a également été remis à la société 24 mai Production en partenariat avec l'association des Amis du bus des femmes pour la mise en place d'ateliers de création artistique avec des prostituées victimes de la traite dans le cadre de l'élaboration d'un long métrage intitulé Nigerian Drama.

[En savoir plus sur l'association Les amis du bus des femmes](#)

Contact

Emilie Petit, chargée de mission FFSU petit@ffsu.org

01.40.64.49.00